

Où trouver mon identifiant Internet ?

Mon identifiant Internet est un numéro composé de **6 caractères mélangeant chiffres et lettres**

Exemple : A1c2B3

Il est nécessaire pour se connecter de respecter la casse (minuscule, majuscule)

Cet identifiant figure sur

- Le mail envoyé par le CASVP m'informant de la création d'une demande d'aide sociale
- Les courriers envoyés par le CASVP (en haut à gauche) : courriers m'informant de pièces justificatives manquantes, courriers de notifications (accords, refus).

Attention

Un seul identifiant quel que soit le nombre d'aides demandées au CASVP.

Il ne faut pas confondre l'identifiant internet avec le numéro de foyer (composé de 6 chiffres) figurant également sur les courriers envoyés par le CASVP.

L'identifiant appartient à celui qui a fait la demande d'aide (appelé le bénéficiaire).

Si vous n'avez pas reçu d'identifiant ou l'avez perdu

L'identifiant internet est adressé automatiquement lors du dépôt d'une demande d'aide sociale au CASVP si vous avez fourni une adresse e-mail valide.

Cette procédure a été mise en place au 15 novembre.

Pensez à vérifier dans vos messages indésirables.

Les usagers ayant déposé une demande avant cette date ont également reçu un identifiant par courrier électronique si une adresse e-mail valide était noté dans leur dossier.

Les usagers n'ayant pas fourni d'adresse mail retrouveront leur identifiant internet sur tous les courriers adressés par le CASVP après le 15 novembre.

Si vous ne le retrouvez pas ou ne l'avez pas encore reçu, adressez-vous à la section d'arrondissement du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (<http://meslieux.paris.fr/sections-darrondissement-du-casvp>) par courrier, ou en vous déplaçant sur place.

Il vous sera demandé une adresse mail valide.

Pour des raisons de sécurité, vous ne pouvez pas solliciter un identifiant internet par téléphone ou par courrier électronique.